

Guide d'initiation aux
STRUCTURES AT-LARGE (ALS)

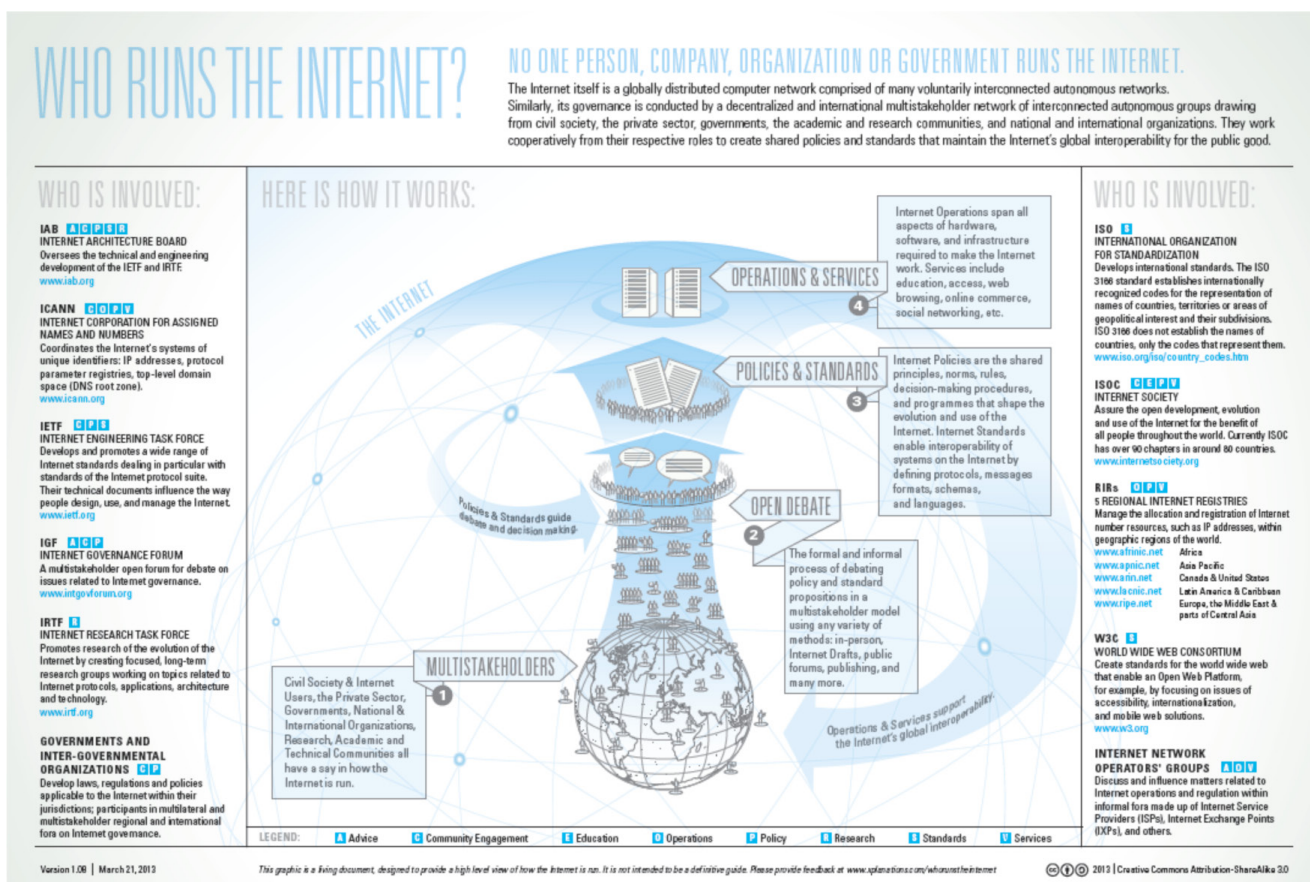


Qu'est-ce que l'ICANN ?

L'ICANN est une corporation à but non lucratif et reconnue d'utilité publique fondée en 1998. Son personnel aide à organiser le travail des bénévoles du monde entier qui consacrent leurs efforts à assurer la sécurité, la stabilité et l'interopérabilité d'Internet. L'ICANN encourage la concurrence et contribue au développement des politiques relatives à Internet.

Plus précisément, l'ICANN coordonne le système de noms de domaine (DNS) d'Internet, qui est le système d'adresses uniques (sous la forme de noms et de numéros) utilisées pour accéder à chaque ordinateur sur Internet. Le DNS représente une partie essentielle de l'infrastructure d'Internet, sans laquelle Internet ne pourrait pas fonctionner. En coordonnant le DNS, l'ICANN joue un rôle significatif dans l'expansion et l'évolution d'Internet.

En revanche, l'ICANN ne contrôle pas le contenu publié sur Internet. Elle ne peut mettre fin au spam et ne gère aucunement l'accès à Internet.



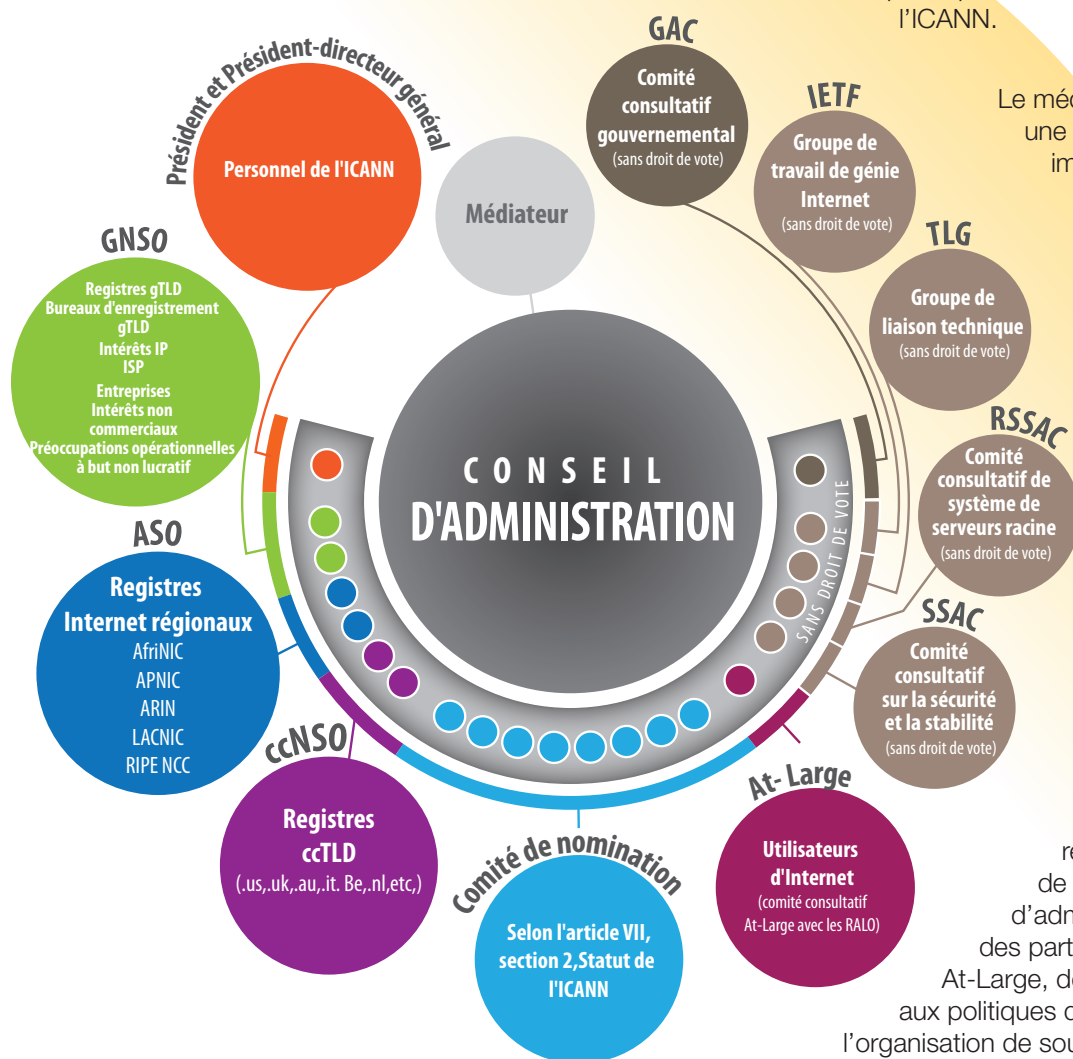
Qui dirige Internet ? Aucun individu, aucune entreprise, aucune organisation ni aucun gouvernement ne dirige Internet.

Comment l'ICANN est-elle organisée ?

Au cœur du processus de définition des politiques de l'ICANN se trouve ce qu'on appelle un « modèle multipartite ». Ce modèle de gouvernance décentralisée place les intérêts des individus, des industries, des organisations non commerciales et ceux des gouvernements au même niveau. Contrairement aux modèles descendants de gouvernance plus traditionnels, dans lesquels les gouvernements prennent les décisions politiques, l'approche multipartite utilisée par l'ICANN permet un processus de définition des politiques axé sur le consensus et sur la communauté. L'idée sous-jacente est que la gouvernance d'Internet devrait imiter la structure d'Internet elle-même : sans frontières et ouverte à tous.

Bien que le Conseil d'administration de l'ICANN dispose de l'autorité, en dernier recours, d'accepter ou de refuser des recommandations sur les politiques, les organisations de soutien (SO) sont responsables du développement des recommandations sur les politiques et de leur transmission au Conseil d'administration. Les comités consultatifs (AC) avisent le Conseil d'administration de l'ICANN et dans certains cas, ils sont à même de soulever des questions pour le développement des politiques.

Le personnel de l'ICANN est responsable de la mise en œuvre des politiques développées par la communauté de l'ICANN et adoptées par le Conseil d'administration de l'ICANN.



Le médiateur de l'ICANN est une personne indépendante, impartiale et neutre, employée par l'ICANN, qui dispose d'une juridiction sur les problèmes et les plaintes relatifs aux décisions, actions ou inactions de l'ICANN, du Conseil d'administration, ou sur le traitement injuste d'un membre de la communauté par le personnel de l'ICANN, le Conseil d'administration ou un regroupement d'individus.

Le comité de nomination est une équipe de bénévoles de la communauté, responsables de la sélection de huit membres du Conseil d'administration de l'ICANN et des parties du comité consultatif At-Large, de l'organisation de soutien aux politiques de codes de pays et de l'organisation de soutien des noms génériques.

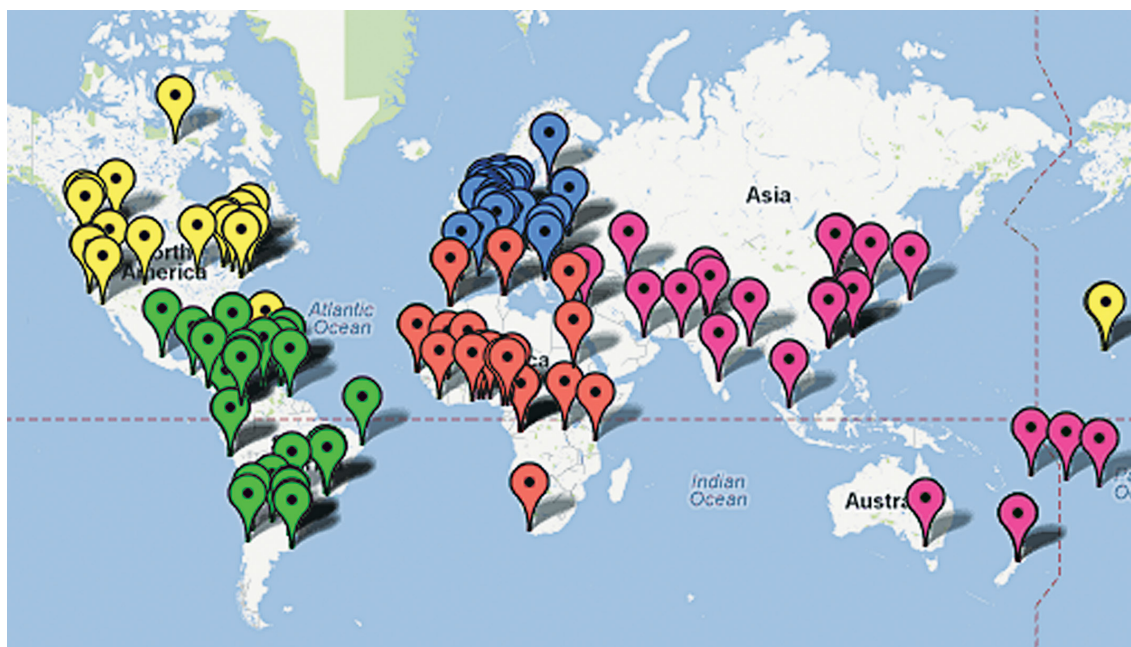
Qu'est-ce que la communauté At-Large ?

Au sein du modèle multipartite de développement des politiques de l'ICANN, At-Large est la communauté qui représente les intérêts des utilisateurs individuels d'Internet.

Comment At-Large est-elle organisée ?

La communauté At-Large est dotée d'une structure ascendante et hiérarchisée.

Le niveau de base est composé de plus de 165 structures At-Large (ALS). Ces organisations locales de membres d'At-Large sont dispersées dans le monde entier. L'objectif ultime est de disposer d'au moins une ALS dans chaque pays. En général, un utilisateur individuel d'Internet rejoint At-Large en intégrant l'une de ses ALS locales. Toutefois, chacun peut participer sans nécessairement rejoindre une ALS.



Distribution mondiale des ALS

Les ALS sont organisées par région en cinq organisations régionales At-Large, ou RALO.

Voici les cinq RALO :

- organisation régionale At-Large Afrique (AFRALO)
- organisation régionale At-Large Asie, Australasie et îles du Pacifique (APRALO)
- organisation régionale At-Large Europe (EURALO)
- organisation régionale At-Large Amérique latine et Caraïbes (LACRALO)
- organisation régionale At-Large Amérique du Nord (NARALO)

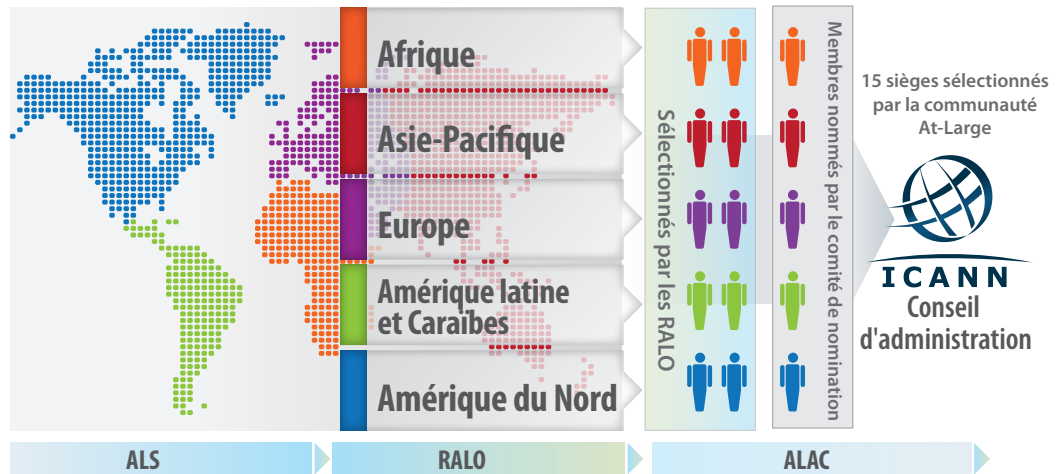


Diagramme organisationnel At-Large

Qu'est-ce que le comité consultatif At-Large ?

Le comité consultatif At-Large (ALAC) est la résidence principale de l'organisation au sein de l'ICANN pour les utilisateurs individuels d'Internet. Le rôle de l'ALAC consiste à apporter des conseils sur les activités de l'ICANN qui impliquent les intérêts des utilisateurs d'Internet. Ces activités comprennent les politiques créées par le biais des organisations de soutien de l'ICANN, ainsi que de nombreux autres enjeux nécessitant une participation et des conseils de la communauté. L'ALAC, qui joue un rôle important dans les mécanismes de responsabilité de l'ICANN, coordonne également la sensibilisation des utilisateurs individuels d'Internet à l'ICANN.



D'après les statuts de l'ICANN (<http://www.icann.org/en/about/governance/bylaws>), les 15 membres de l'ALAC se composent de deux membres sélectionnés par chacune des Organisations régionales At-Large, soit un total de dix représentants directement élus, et de cinq membres sélectionnés par le comité de nomination. Ces cinq membres sélectionnés par le comité de nomination doivent comprendre un citoyen de chacune des cinq régions géographiques.

Qu'est-ce qu'une organisation régionale At-Large (RALO) ?

Les organisations régionales At-Large (RALO) se composent de structures At-Large (ALS) accréditées pour promouvoir et assurer la participation des utilisateurs régionaux non commerciaux d'Internet au processus de définition des politiques de l'ICANN.

Les RALO sont guidées par ces documents clés :

1.1 Protocole d'accord

Le protocole d'entente (MoU) entend créer et définir les activités qui doivent être menées par chaque RALO et soutenues par l'ICANN.

1.2 Principes opérationnels, règles de procédure, réglementations régionales

Les opérations des RALO suivent un ensemble de principes et de procédures définis dans les principes opérationnels régionaux, les règles de procédure et/ou les statuts constitutifs.

La documentation régissant chaque organisation régionale est disponible à l'adresse :

- AFRALO : <https://community.icann.org/display/AFRALO/AFRALO+MOU+and+Organising+Documents>
- APRALO : <https://community.icann.org/display/APRALO/RALO+Organising+Documents>
- EURALO : <https://community.icann.org/display/EURALO/RALO+Organising+Instruments>
- LACRALO : <https://community.icann.org/display/LACRALO/LACRALO+Organising+Documents>
- NARALO : <https://community.icann.org/display/NARALO/NARALO+Regional+Officers>

Qu'est-ce qu'une structure At-Large (ALS) ?

Les structures At-Large sont entièrement indépendantes de l'ICANN. L'inscription consiste simplement à reconnaître que ces groupes répondent aux critères de l'ICANN concernant l'implication des utilisateurs individuels d'Internet à l'échelle locale dans les activités de l'ICANN. Aider ces utilisateurs à comprendre l'objectif de l'ICANN et les inciter à participer à son action font également partie de ces critères.

En étant désigné comme structure At-Large, un groupe bénéficie des avantages suivants :

- un rôle reconnu dans la définition des politiques qui affectent la manière dont les individus utilisent Internet au quotidien (ICANN est à votre écoute. Faites entendre votre voix !)
- un accès simple, rapide et direct aux informations qui portent sur les derniers développements de l'ICANN et sur leur importance pour les utilisateurs finaux ;
- une opportunité de sensibiliser vos membres aux travaux de l'ICANN et au développement d'Internet ;
- une participation au développement de l'organisation At-Large (RALO) de votre région et des opportunités de nouer des liens avec d'autres groupes de votre pays et de votre région au fil de la croissance d'At-Large ;
- une représentation auprès de l'ICANN à l'échelle régionale et internationale, les membres de votre groupe pouvant par ailleurs faire partie d'organismes de décision régionaux et internationaux importants au sein de l'ICANN ;
- une page wiki gratuite ainsi que d'autres dispositifs Internet visant à soutenir le travail de votre groupe ;
- des opportunités de subvention pour soutenir certaines activités de votre groupe (l'ALAC demande des subventions lorsque l'occasion se présente).

Quels types de groupes peuvent s'inscrire en tant que structures At-Large ?

Tout groupe soutenant la capacité des individus à partager leur avis sur les points soulevés par l'ICANN et répondant aux quelques critères requis peut s'inscrire et devenir une structure At-Large. Les types de groupes inscrits comme structures At-Large (ou ayant exprimé leur intérêt pour devenir de telles structures) incluent notamment :

- associations professionnelles (par exemple, ingénieurs, avocats, etc.)
- organisations universitaires et de recherche
- groupes de réseaux communautaires
- associations de consommateurs
- branches de la Société Internet
- groupes d'utilisateurs informatiques
- groupes Internet de la société civile

Où puis-je trouver plus d'informations ?

Au sein de chacune des cinq régions de l'ICANN, trois membres représentent la communauté At-Large en tant que membres du Comité consultatif At-Large. Ils sont joignables sur les forums de ce site mais aussi par e-mail à l'adresse staff@atlarge.icann.org.

Critères minimum d'une structure At-Large

Ci-dessous se trouve la liste des critères minimum à satisfaire pour créer une structure At-Large :

- 1.** S'engager à favoriser une participation avisée de chaque utilisateur d'Internet à l'ICANN en informant les groupes constituants/membres des activités de l'ICANN et des questions traitées par la Société, grâce notamment à la mise à disposition de mécanismes Internet permettant de discuter de ces sujets entre groupes constituants/membres, tout en impliquant ces derniers dans le développement des politiques, les discussions et les décisions de l'ICANN.
- 2.** Se constituer de manière à favoriser une participation prédominante des utilisateurs d'Internet individuels, citoyens ou résidents des pays situés dans la région géographique de l'ALS, dans le fonctionnement de celle-ci. L'organisation peut accepter d'autres participations compatibles avec les intérêts des utilisateurs individuels au sein de la région.
- 3.** Justifier d'une indépendance financière (ne pas compter sur un financement de l'ICANN).
- 4.** Publier sur Internet (sur le site web de l'ALAC ou ailleurs), des informations à jour accessibles au public sur les objectifs et la structure de l'organisation, la description de ses groupes constituants/membres, ses mécanismes de fonctionnement, ses dirigeants et ses contacts.
- 5.** Aider chaque organisation régionale d'utilisateurs d'Internet à remplir ses fonctions.

Pourquoi les ALS sont-elles indispensables au modèle multipartite ?

Au final, Internet est un réseau au service des utilisateurs finaux tels que vous.

Au sein de l'ICANN, vous entendrez beaucoup parler de notre processus multipartite ascendant, axé sur le consensus. Cela signifie que chaque personne impliquée dans le processus possède une opinion et peut être entendue. Chaque point de vue apporté à la communauté de l'ICANN vient enrichir nos décisions.

La première étape, pour qu'Internet reste centré sur les utilisateurs, consiste à leur demander de contribuer au système de noms de domaines (DNS).

Mon opinion peut-elle influencer les politiques de l'ICANN ?

Absolument. En tant qu'utilisateur individuel d'Internet, vous avez votre mot à dire dans l'élaboration des politiques de l'ICANN et la communauté ICANN veut savoir ce que vous pensez.

L'utilisation faite par At-Large de ce processus ascendant et axé sur le consensus, avec pour but d'influencer les politiques de l'ICANN, se révèle être un bon exemple dans le cas d'« essais de noms de domaines ». At-Large a participé de façon déterminante à mettre fin à un usage abusif d'Internet.

Étude de cas

Abus liés aux essais de domaine contrecarrés par la communauté At-Large

Les membres de la communauté At-Large ont participé à la suppression de la pratique abusive des essais de domaine à travers leurs activités de plaidoyer pour un audit officiel de la question par l'organisation de soutien des noms génériques (GNSO) de l'ICANN.

Un essai de domaine se produit lorsqu'une entité enregistre un nom de domaine, puis teste ce dernier afin de déterminer s'il génère un trafic suffisant pour fournir un revenu supérieur aux frais d'inscription annuels (généralement via la publicité de type « paiement par clic »). Si le nom est rentable, alors il est conservé. Dans le cas contraire, le registrant retourne le domaine sans frais au cours de ce que l'on appelle la « période de rédemption ». La période de rédemption stipule que si vous avez enregistré un domaine par erreur, vous pouvez le retourner sous cinq jours sans que rien ne vous soit facturé. Des registrants peu scrupuleux ont enregistré des noms de domaines par millions, les ont utilisés pendant quelques jours, puis les ont retournés avant d'enregistrer à nouveau quelques millions de noms supplémentaires. Ils ont pu ainsi tirer profit de leurs domaines grâce à la publicité de type « paiement par clic », au détriment des registres. En observant les risques d'abus d'une telle pratique, un groupe de personnes membres d'At-Large a mobilisé le soutien du comité consultatif At-Large (ALAC), l'organe de direction de la communauté, pour lutter contre les essais de domaine. En mai 2007, l'ALAC a demandé un audit officiel de cette pratique par le conseil de la GNSO, l'organe de l'ICANN qui supervise le développement des politiques au nom des domaines génériques de premier niveau (gTLD).



Période de commentaires du public à l'ICANN

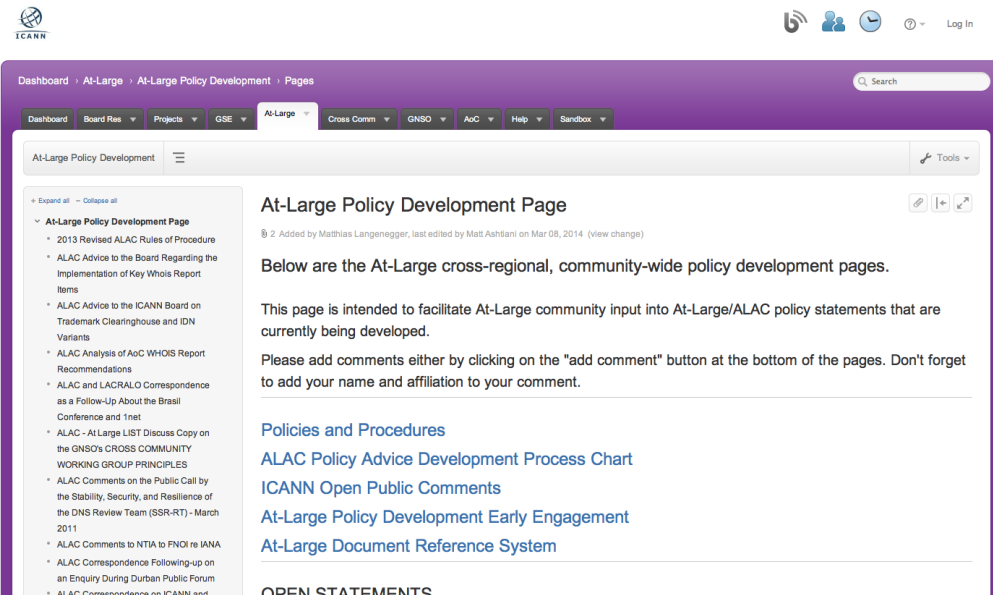
Un élément essentiel des processus de l'ICANN se révèle être la possibilité pour le public d'effectuer des commentaires sur chaque projet important avant qu'il ne soit soumis à l'approbation. Ces sujets peuvent être opérationnels (comme la planification budgétaire ou stratégique), techniques (comme les rapports de sécurité et les recommandations) ou axés sur les politiques (comme les modifications de statuts).

Les principes suivants guident le processus des commentaires du public (Public comment) :

- chaque élément, publié et soumis aux commentaires du public, est disponible pendant 21 jours au minimum ;
- si des commentaires ont été reçus, alors au moment de la clôture de la période de commentaires, une période de réponse commence. Elle durera 21 jours au minimum ;
- si aucun commentaire important n'est reçu pendant la période de commentaires, alors aucune période de réponse n'aura lieu ;
- pendant la période de réponse, les participants doivent répondre aux commentaires soumis ; les nouveaux commentaires sur le sujet ne doivent pas être présentés. Lors de l'élaboration des réponses, les intervenants doivent citer le nom de la personne ayant soumis le commentaire, la date du commentaire et tout texte spécifique pouvant présenter un intérêt.

Vous trouverez une liste de tous les sujets ouverts aux commentaires du public sur une page de commentaires du public dédiée (www.icann.org/en/news/public-comment). La page contient des liens vers des annonces pertinentes, des documents, des emplacements de commentaires et des sources de référence avec des descriptions complètes et des informations contextuelles.

Après la clôture de la période de commentaires, le personnel publie un rapport récapitulatif des commentaires, qui est archivé avec tous les documents concernant les commentaires reçus.



Comment les recommandations sur les politiques de l'ALAC sont-elles élaborées ?

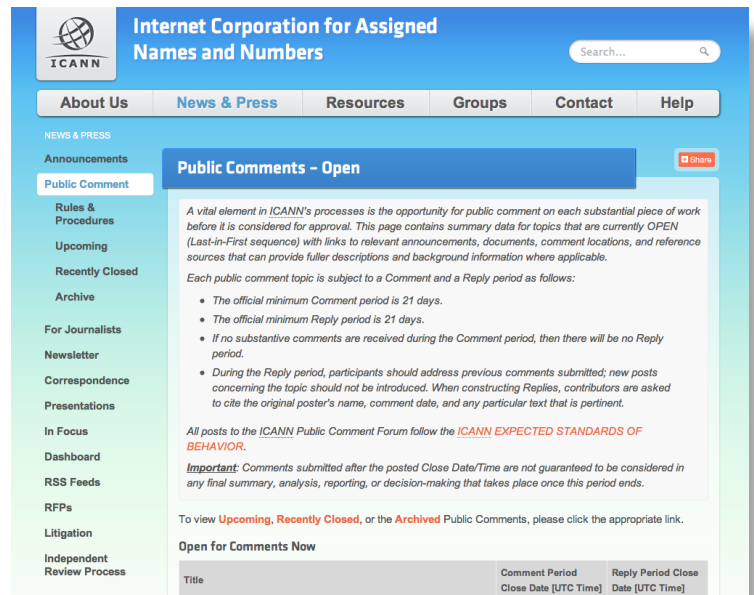
L'ouverture d'un nouveau commentaire du public entraînera son examen par l'ALAC. Après des consultations via des listes de diffusion et des téléconférences, l'ALAC déterminera, par consensus, la nécessité d'une déclaration sur les commentaires du public. Dans l'affirmative, l'équipe chargée de l'élaboration des politiques de l'ICANN en soutien à l'ALAC créera une page web dédiée à ces commentaires sur la page consacrée à l'établissement des politiques par At-Large (<https://community.icann.org/x/bwFO>).

Une fois la page wiki créée, l'ALAC charge un individu ou un groupe de la rédaction d'une version préliminaire de la déclaration en réponse à ces commentaires. Une fois cette version préliminaire rédigée, le personnel la publie dans l'espace de travail adapté.

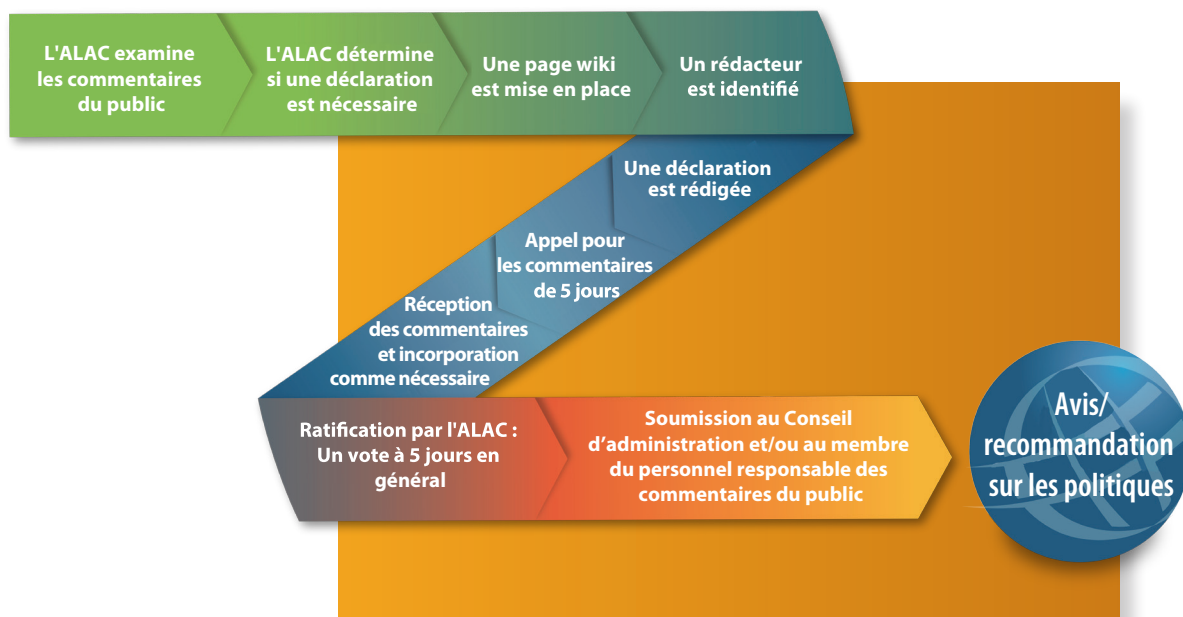
Le personnel lance alors un appel à commentaires de cinq jours à destination des membres At-Large par le biais des listes de diffusion. Les membres At-Large font alors part de leur opinion sur la version préliminaire.

Une fois l'appel à commentaires terminé, les remarques reçues sont intégrées dans le projet par consensus.

L'ALAC organise ensuite un vote de ratification sur cinq jours pour déterminer si le projet est approuvé. En cas d'approbation, la déclaration est soumise au Conseil d'administration de l'ICANN, ainsi qu'au membre du personnel de l'ICANN responsable des commentaires du public.



Capture d'écran de la section « Appel à commentaires » sur le site de l'ICANN



Processus de développement de politiques de l'ALAC.

Comment s'impliquer ?

La section suivante fournit des informations sur les modalités d'une implication active au sein d'At-Large. Elle répertorie les groupes de travail, les listes de diffusion, les espaces de travail collaboratifs wiki, les calendriers d'événements et les téléconférences, et apporte des informations utiles d'ordre général.

Groupes de travail

Les groupes de travail At-large sont des instances où les utilisateurs individuels d'Internet peuvent discuter des dossiers en cours en matière de politiques et préparer des déclarations ou des exposés de prises de position.

Le Comité consultatif At-large demande régulièrement aux groupes de travail de l'aider à développer une position formelle dans le cadre d'une consultation publique et du Conseil d'administration de l'ICANN.

Les groupes de travail sont constitués par des membres d'ALAC et de la communauté At-Large.

Les ALS peuvent participer à des groupes de travail permanents, des groupes de travail ad hoc, des groupes de travail interunités et des groupes de travail généraux. Une liste complète des groupes de travail est disponible en ligne à l'adresse <https://community.icann.org/x/loli>

Sous-comités de l'ALAC

Il existe actuellement trois sous-comités de l'ALAC :

- **Sous-comité des finances et du budget de l'ALAC :** ce groupe de travail est dédié aux questions relatives au budget de l'ICANN, y compris son développement, ainsi qu'aux demandes des RALO dans l'élaboration des budgets à venir.
- **Sous-comité de l'ALAC sur la sensibilisation :** ce groupe de travail a pour fonction de superviser et de coordonner les efforts de sensibilisation d'At-Large. Ce groupe de travail se consacre actuellement au nouveau programme pilote de sensibilisation régionale de la communauté (CROPP) qui vise à renforcer la sensibilisation locale et régionale, accélérer le recrutement de nouveaux membres au sein de la communauté, intensifier les échanges avec les membres actuels et/ou « réactiver » les anciens membres de la communauté ICANN, et à faire connaître la mission et les objectifs de l'ICANN à de nouveaux publics.
- **Sous-comité de mesures de l'ALAC :** ce groupe de travail évalue la participation des membres At-Large.

Groupes de travail At-Large permanents

Il existe actuellement six groupes de travail At-Large permanents :

- **Groupe de travail At-Large pour le renforcement des capacités** : ce groupe de travail se consacre aux activités de développement des capacités au sein d'At-Large. Plus spécifiquement, ce groupe s'intéresse aux réunions en face à face, aux activités de groupes en ligne, aux médias sociaux et autres méthodes de renforcement des capacités.
- **Groupe de travail At-Large sur les futurs enjeux** : ce groupe de travail a pour objectif d'identifier les futurs enjeux et de les prendre en charge afin d'optimiser au maximum l'efficacité d'At-Large.
- **Politique IDN** : ce groupe de travail a pour fonction de relever les défis et de promouvoir les connaissances concernant la mise en œuvre des noms de domaines internationalisés (IDN) de la zone racine.
- **Groupe de travail At-Large pour les nouveaux gTLD** : ce groupe de travail a été créé pour suivre les développements relatifs à la mise en place des nouveaux gTLD. Le groupe examine actuellement le processus d'objection des nouveaux gTLD, les problématiques liées à l'assistance aux demandeurs, les recommandations en matière de sensibilisation et d'évaluation, ainsi que les problématiques liées au déploiement des nouveaux gTLD.
- **Groupe de travail At-Large pour les problèmes d'enregistrement** : ce groupe de travail examine l'intégralité de la portée du RAA (contrat d'accréditation de bureau d'enregistrement) et recommande des étapes concrètes qui devraient être prises en charge par la communauté At-Large en général. Il s'intéresse également aux difficultés rencontrées par les registrants et cherche à émettre des recommandations pour y remédier.
- **Problèmes techniques** : Ce groupe de travail se consacre à la stabilité, la sécurité et la sûreté du système des noms de domaines (DNS). Il s'intéresse notamment au DNSSEC, aux techniques d'exploitation du DNS telles que l'hébergement fast-flux et aux problèmes concernant la mise en œuvre d'IPv6.

Groupes de travail At-Large ad hoc

Il existe actuellement dix groupes de travail At-Large ad hoc :

- **Groupe de travail At-Large ad hoc pour l'accessibilité de l'ICANN** : ce WG est dédié aux questions entourant les besoins spécifiques des personnes qui ont des difficultés à participer aux travaux d'élaboration des politiques de l'ICANN et à accéder à Internet pour rejoindre la Société de l'information.
- **Équipe d'évaluation du programme pilote de sensibilisation régionale de la communauté At-Large (CROPP RT)** : ce groupe de travail a été créé par l'ALAC pour coordonner et gérer les efforts de l'ALAC en rapport avec le programme pilote de sensibilisation régionale de la communauté CROPP vise à renforcer la sensibilisation locale et régionale, accélérer le recrutement de nouveaux membres au sein de la communauté, intensifier les échanges avec les membres actuels et/ou « réactiver » les anciens membres de la communauté ICANN, et à faire connaître la mission et les objectifs de l'ICANN à de nouveaux publics.
- **Groupe de travail At-Large ad hoc sur l'Académie de l'ICANN** : ce groupe de travail a été créé pour aider le développement d'une Académie du leadership au sein de l'ICANN.
- **Groupe de réflexion At-Large sur les projets de réformes** : ce groupe de travail a été créé pour superviser la mise en œuvre des réformes définies lors d'un processus d'examen antérieur.
- **Groupe d'évaluation At-Large pour les nouveaux gTLD** : ce groupe de travail est chargé de recevoir les commentaires d'At-Large, soit directement par e-mail, soit par la voie des téléconférences de la RALO ; d'informer les RALO des dates limites pour rédiger des commentaires pendant l'ACP, et pour les déclarations d'objections pendant les 7 mois de la période d'objections ; examiner les commentaires et objections reçus et faire part à l'ALAC de ses recommandations à leur sujet ; et rédiger la version finale des commentaires et objections, en étroite coopération avec leurs auteurs d'origine.



- **Comité organisateur du Ile Sommet At-Large** : ce groupe de travail (ATLAS II) travaille avec le sous-comité du budget et des finances de l'ALAC à l'élaboration de la demande de deuxième Sommet At-Large. Si la demande est approuvée, les membres d'ATLAS II collaboreront avec la communauté At-Large pour organiser les réunions, planifier les activités et mettre en place la logistique du deuxième Sommet At-Large.
- **Groupe de réflexion At-Large sur la technologie** : ce groupe de travail a été créé pour présenter aux ALS un choix d'outils destinés à l'information, la diffusion, la communication et la collaboration (comme, Posterous, Twitter, compatibilité de dispositifs mobiles, etc.) et les former à leur utilisation. Il est également chargé d'évaluer des besoins en matière de communication et de collaboration considérés comme non satisfaits par les ALS et les RALO au niveau international.
- **Comité d'évaluation des candidats au Conseil (BCEC)** : conformément à la règle de procédure 19.3 de l'ALAC, ce groupe de travail a été créé pour constituer une liste de candidats à l'élection au siège 15 d'un membre du conseil de l'ICANN. Le BCEC est composé de deux délégués sélectionnés par chacune des RALO et un président sélectionné par ALAC est mis en place à chaque processus d'élection destiné à pourvoir un siège au Conseil.
- **Comité au processus de sélection des membres du Conseil (BMSPC)** : conformément à la règle de procédure 19.2 de l'ALAC, ce groupe de travail a été créé pour surveiller l'intégralité du processus de sélection, y compris l'élection à laquelle aboutit le processus, à l'exclusion des responsabilités accordées spécifiquement à l'ALAC ou au comité d'évaluation des candidats au Conseil d'administration. La composition du BMSPC est équilibrée sur le plan géographique et le comité doit compter au moins deux représentants de chaque région, sélectionnés par ALAC et les RALO.
- **Groupe de travail sur la coordination ccNSO/At-Large** - Ce groupe de travail est présidé par l'agent de liaison de l'ALAC au Conseil ccNSO et a pour mission d'améliorer la collaboration entre les deux groupes.

Listes de diffusion :

ALAC-Announce - alac-announce@atlarge-lists.icann.org

Cette liste de diffusion est utilisée pour les annonces du personnel chargé des politiques de l'ICANN en faveur de l'ALAC et de celles du président de l'ALAC destinées à la communauté At-Large. Tous les membres du comité consultatif At-Large (ALAC), les responsables des organisations régionales At-Large (RALO) et les représentants des structures At-Large (ALS) sont automatiquement abonnés à cette liste de diffusion. Seul le personnel chargé des politiques de l'ICANN en faveur de l'ALAC et le président de l'ALAC peuvent publier sur cette liste. La liste est visible publiquement et tout le monde peut s'y abonner.

Liste de diffusion des RALO

Tous les représentants des ALS sont automatiquement abonnés à la liste de diffusion de leur région. Les listes régionales sont visibles publiquement, et tout le monde peut s'y abonner. Les listes de diffusion régionales sont répertoriées ci-dessous :

Organisation régionale At-Large Asie, Australasie et îles du Pacifique (APRALO) :

<http://atlarge-lists.icann.org/pipermail/apac-discuss/apac-discuss>

Organisation régionale At-Large Afrique (AFRALO) :

<http://atlarge-lists.icann.org/pipermail/afri-discuss/afri-discuss>

Organisation régionale At-Large européenne (EURALO) :

<http://atlarge-lists.icann.org/pipermail/euro-discuss/euro-discuss>

Organisation régionale At-Large Amérique latine et Caraïbes (LACRALO) :

<http://atlarge-lists.icann.org/pipermail/lac-discuss-en/lac-discuss-en> (anglais)

<http://atlarge-lists.icann.org/pipermail/lac-discuss-es/lac-discuss-es> (espagnol)

Organisation régionale At-Large Amérique du Nord (NARALO) :

<http://atlarge-lists.icann.org/pipermail/na-discuss/na-discuss>

D'autres listes de diffusion sont également à la disposition des ALS. Les ALS peuvent s'abonner indépendamment à l'une ou l'autre de ces listes de diffusion At-Large, disponibles à l'adresse suivante :

<https://atlarge-lists.icann.org/mailman/listinfo>

Plus particulièrement, nous souhaiterions vous suggérer deux listes de diffusion susceptibles d'intéresser les membres des ALS :

<http://atlarge-lists.icann.org/pipermail/at-large/at-large>

Il s'agit de la liste de diffusion d'At-Large internationale utilisée pour discuter des questions de politique. Elle est visible publiquement et tout le monde peut s'y abonner.

<http://atlarge-lists.icann.org/pipermail/alac/alac>

Cette liste de diffusion est utilisée pour les discussions de politique de l'ALAC. Elle n'est pas sur liste publique, et seuls les membres de l'ALAC, les responsables des RALO et les agents de liaison de l'ALAC au sein des autres organes de l'ICANN sont abonnés à cette liste. Toutefois, les archives sont visibles publiquement.

Espaces de travail collaboratifs wiki

Espaces de travail régionaux wiki

Les ALS disposent de droits d'édition au sein des espaces wiki de travail collaboratif en ligne des RALO. (Un wiki est un site web qui permet de créer et de modifier facilement n'importe quel volume de pages web liées via un navigateur web en utilisant un langage de balisage simplifié ou un éditeur de texte.)

Les wikis des RALO sont une source d'information importante sur les activités courantes des RALO. Aspect sans doute le plus important, des informations complètes sur les réunions passées et à venir, y compris leurs ordres du jour, comptes-rendus, points prioritaires et enregistrements, sont disponibles sur les wikis des RALO. Outre les espaces de travail wiki régionaux, il y a des wikis pour l'ALAC, les secrétariats régionaux, les liaisons ALAC, les groupes de travail At-Large et chaque ALS.

Ces wikis RALO sont accessibles aux adresses suivantes :

- <https://community.icann.org/display/AFRALO>
- <https://community.icann.org/display/APRALO>
- <https://community.icann.org/display/EURALO>
- <https://community.icann.org/display/LACRALO>
- <https://community.icann.org/display/NARALO>

L'espace de travail du secrétariat est disponible à l'adresse :

- <https://community.icann.org/x/OpQi>

Le Guide wiki At-Large est disponible dans les six langues de l'ONU à l'adresse :

- <https://community.icann.org/display/atlarge/At+Large+Wiki+Training+Guides>

Outre les espaces de travail wiki régionaux, il y a des wikis pour l'ALAC, les secrétariats régionaux, les liaisons ALAC, les groupes de travail At-Large et chaque ALS.

Personnel de l'ICANN en appui à l'ALAC

La politique du personnel de l'ICANN en faveur de l'ALAC joue à la fois le rôle d'agent de liaison entre l'ICANN et la communauté At-Large et fournit un certain nombre de services à la communauté At-Large, y compris l'organisation de toutes les téléconférences et réunions en face à face.

Les secrétariats aident à coordonner les activités régionales comme les téléconférences, les groupes de travail et les événements de sensibilisation. Ils sont également chargés des documents tels que les comptes-rendus de réunion, les points prioritaires et les rapports mensuels et trimestriels des RALO. Avec les présidents et vice-présidents des RALO et les équipes de support, les secrétariats sont le point central de contact pour tout ce qui se rapporte à la région At-Large. Il est possible d'écrire à l'adresse staff@atlarge.icann.org pour obtenir les coordonnées d'un secrétariat régional.

Agents de liaison de l'ALAC

Les agents de liaison ALAC veillent à ce que At-Large puisse participer efficacement à tous les domaines de l'ICANN. Les agents de liaison sont élus par et au sein de la communauté At-Large et participent au travail des autres « organes » de l'ICANN en tant qu'observateurs. L'ALAC dispose actuellement de six agents de liaison. (Des informations supplémentaires sont disponibles à l'adresse <http://www.atlarge.icann.org/liaisons>.)

Les espaces de travail wiki de l'ALAC, des agents de liaison de l'ALAC, des groupes de travail et des structures At-Large sont accessibles à partir du portail principal, également appelé tableau de bord At-Large :

<https://community.icann.org/display/atlarge>

Sites web ICANN et At-Large importants

Outre les outils de collaboration évoqués ci-dessus, d'autres sites peuvent être utilisés.

Page d'accueil At-Large www.atlarge.icann.org

C'est le point de départ principal des documents d'information et de référence de la communauté At-Large.

La plupart des ALS seront vraisemblablement intéressées, en particulier, par les pages suivantes :

- Diagramme organisationnel At-Large : <http://www.atlarge.icann.org/orgchart>
- Annonces At-Large : <http://www.atlarge.icann.org/en/atlarge/announcements/en>
- Correspondance (déclarations et recommandations concernant les politiques) : <http://www.atlarge.icann.org/correspondence>

- Documents éducatifs sur les questions de politique du point de vue de l'utilisateur Internet : <http://www.atlarge.icann.org/issues>
- Informations de contexte de la communauté At-Large : <http://www.atlarge.icann.org/en/whatis.htm>
- Détails des RALO (organisations membres, responsables, etc.) : <http://www.atlarge.icann.org/regions>
- Détails de l'ALAC (membres et responsables actuels, etc.) : <http://www.atlarge.icann.org/alac>
- Page de formation en ligne de l'ICANN (podcasts, webinaires et Guides d'initiation) <http://icann.org/en/learning/>

Page d'accueil ICANN : www.icann.org

La plupart des ALS seront vraisemblablement intéressées par les pages suivantes en particulier :


- ICANN Learn, qui propose des modules sur le renforcement des capacités : <https://learn.icann.org>
- ICANN pour les nouveaux venus : <http://www.icann.org/new.html>
- Diagramme de la structure organisationnelle de l'ICANN : <http://www.icann.org/en/structure/>
- Informations de contexte de l'ICANN : <http://www.icann.org/en/about/>
- Que fait l'ICANN ? <http://www.icann.org/en/participate/what-icann-do.html>
- Quel effet a l'ICANN sur Internet ? <http://www.icann.org/en/participate/effect-on-internet.html>
- Section Formation en ligne : <http://www.icann.org/en/learning/>
- Glossaire ICANN : <http://www.icann.org/en/general/glossary.htm> (consulter également l'aide sur les acronymes : <http://www.andalucia.com/icann/>)
- Sujets clés ICANN : <http://www.icann.org/en/topics/>
- Documents clés ICANN : <http://www.icann.org/en/documents/>
- Domaines actuels de développement de la politique de l'ICANN : <http://www.icann.org/en/policy/>
- Annonces de l'ICANN : <http://www.icann.org/en/announcements/>
- Conférences internationales de l'ICANN : <http://meetings.icann.org/>
- Page de consultation du public : <http://www.icann.org/en/public-comment/>
- Règlements de l'ICANN : <http://www.icann.org/en/general/bylaws.htm>
- Conseil d'administration de l'ICANN : <http://www.icann.org/en/general/board.html>

Internet Corporation for Assigned Names and Numbers | ICANN

<http://www.icann.org/> RSS icann public comment

Service Transmission Online Check...Ilegiant Air Faster Emiss...ntal Quality OWN - Oprah... Exclusive The Seattle ...e Northwest


Internet Corporation for Assigne...

 **Internet Corporation for Assigned Names and Numbers** 简体中文 English Français Русский Español العربية

Search...

About Us **News & Press** **Resources** **Groups** **Contact** **Help**

Join NETmundial In São Paulo!

 Global Multistakeholder Meeting on the Future of Internet Governance

Outils de médias sociaux de la communauté At-Large :

Page Facebook At-Large

Si vous le souhaitez, vous pouvez rejoindre la page Fan Facebook d'At-Large sur : <http://www.facebook.com/icann.atlarge>

Selon votre région géographique, veuillez noter que vous ne pourrez peut-être pas utiliser la page Facebook de la communauté At-Large.

Page LinkedIn At-Large

Un groupe de membres inscrits de la communauté At-Large de l'ICANN a été créé sur LinkedIn à l'adresse suivante : www.linkedin.com/groups?home=&gid=2238621

Page Youtube At-Large

Vous souhaitez peut-être regarder les vidéos de la communauté At-Large sur la page Youtube d'At-Large à l'adresse : http://www.youtube.com/channel/UCB90cKfADBDJ_KE2PraE1sA

Calendrier des événements At-Large et régionaux

Calendrier At-Large

L'agenda Google d'At-Large disponible à l'adresse <http://www.atlarge.icann.org/calendar> affiche l'ensemble des réunions et téléconférences At-Large, y compris celles de l'ALAC, du comité exécutif de l'ALAC, des RALO et des groupes de travail de At-Large. Toutes les réunions d'At-Large sont surlignées en bleu.

La téléconférence mensuelle, régulièrement tenue par chaque RALO, figure parmi les téléconférences mentionnées sur ce calendrier. Ces téléconférences durent entre 60 et 90 minutes. Les détails de ces appels, notamment l'ordre du jour et les instructions de participation, sont postés en avance sur la liste de diffusion de la RALO.

Selon la région d'une ALS, il est possible qu'elle ne puisse pas utiliser l'agenda Google d'At-Large.

Calendrier des événements régionaux

En outre, il existe un calendrier externe d'événements régionaux intégré au calendrier général d'At-Large. Ce calendrier d'événements régionaux met en évidence les manifestations sur la gouvernance d'Internet qui se déroulent dans les différentes régions. Ce calendrier est utilisé pour suivre les événements qui se déroulent en dehors de l'ICANN, mais auxquels assistent les membres d'At-Large et le personnel de l'ICANN. Ces manifestations régionales sont mises en évidence en jaune.

Pour veiller à ce que ce calendrier des événements régionaux reste raisonnablement complet, les responsables des RALO consultent régulièrement leurs collègues régionaux au sujet des événements à venir. De tels événements peuvent inclure des réunions de responsables de domaines de premier niveau géographique (ccTLD), de registres Internet régionaux (RIR), d'organisations de ressources de numéros (NRO) et de forums régionaux sur la gouvernance d'Internet, entre autres.

Si une ALS souhaite ajouter un événement au calendrier externe des événements régionaux, elle doit utiliser la liste de diffusion de sa RALO pour contacter les responsables régionaux. Les membres du bureau des RALO sont répertoriés sur les pages wiki suivantes :



- Responsables de l'AFRALO : <https://community.icann.org/display/AFRALO/AFRALO+Regional+Officers> (URL courte : <https://community.icann.org/x/WYEi>)
- Responsables de l'APRALO : <https://community.icann.org/display/APRALO/Regional+Leaders> (URL courte : <https://community.icann.org/x/n4gi>)
- Responsables de l'EURALO : <https://community.icann.org/display/EURALO/Board+and+Officers> (URL courte : <https://community.icann.org/x/xlki>)
- Responsables de la LACRALO : <https://community.icann.org/display/LACRALO/LACRALO+Regional+Leaders> (URL courte : <https://community.icann.org/x/r4wi>)
- Responsables de la NARALO : <https://community.icann.org/display/NARALO/NARALO+Regional+Officers> (URL courte : https://community.icann.org/x/_40i)

Salles de réunion Adobe Connect

Au cours de ces téléconférences et réunions en face à face, la communauté At-Large utilise des salles de réunion Adobe Connect. Ces salles Adobe Connect en ligne offrent une interface utilisateur unique que les participants peuvent utiliser pour s'envoyer des messages instantanés, examiner l'ordre du jour et les documents de la réunion, suivre les présentations et lever la main pour commenter.

Au cours de certaines réunions, il est également possible d'utiliser la salle Adobe Connect pour écouter l'audio de la réunion au lieu d'utiliser le pont téléphonique disponible. Toutefois, de nombreux appels At-Large sont interprétés simultanément dans plusieurs langues, et il n'est pas possible actuellement de choisir des canaux de langue différents via Adobe Connect.

L'URL de la salle Adobe Connect pour toute réunion d'At-Large se trouve sur la page wiki de la réunion qui affiche également l'ordre du jour (L'URL est généralement située au-dessus de l'ordre du jour).

Des informations supplémentaires sur Adobe Connect, notamment un guide visuel de démarrage rapide, des tutoriels vidéo et une section FAQ sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://community.icann.org/display/atlarge/At-Large+Community+Information+on+Adobe+Connect+8>

En outre, chaque RALO possède une salle Adobe Connect qu'elle met à la disposition de ses ALS (par exemple, pour faciliter les réunions individuelles des ALS). Ces salles Adobe Connect sont accessibles en suivant les liens ci-dessous :

- AFRALO : <http://icann.adobeconnect.com/afraloals/>
- APRALO : <http://icann.adobeconnect.com/apraloals/>
- EURALO : <http://icann.adobeconnect.com/euraloals/>
- LACRALO : <http://icann.adobeconnect.com/lacraloals/>
- NARALO : <http://icann.adobeconnect.com/naraloals/>

Rejoignez-nous

Si un groupe auquel vous appartenez souhaite influencer les décisions qui définissent Internet, enregistrez-vous en tant que « Structure At-Large » et participez aux décisions de l'ICANN qui ont un impact sur les utilisateurs finaux d'Internet. L'enregistrement d'une structure At-Large est gratuit et facile, et il se fait entièrement par e-mail. Les groupes désireux de participer à la communauté At-Large de l'ICANN sont invités à envoyer un e-mail à l'adresse staff@atlarge.icann.org ou d'obtenir plus d'informations ainsi qu'un formulaire de candidature en ligne : <http://atlarge.icann.org/correspondence/structures-app.htm>

Conseils rapides/Outils d'engagement

Si vous avez des questions concernant les informations contenues dans ce guide d'initiation, n'hésitez pas à contacter le personnel At-Large à l'adresse staff@atlarge.icann.org.

Foires aux questions

Faut-il être une ALS pour assister à une téléconférence RALO ?

Non ! Vous pouvez participer aux téléconférences suivantes :

- Téléconférences de l'organisation régionale At-Large Africaine (AFRALO)
- Téléconférences de l'organisation régionale At-Large Asie, Australasie et îles du Pacifique (APRALO)
- Téléconférences de l'organisation régionale At-Large européenne (EURALO)
- Téléconférences de l'organisation régionale At-Large Amérique latine et Caraïbes (LACRALO)
- Téléconférences de l'organisation régionale At-Large Amérique du Nord (NARALO)

Faut-il être membre de l'ALAC pour assister à une téléconférence de l'ALAC ?

Non ! Toutes les réunions de l'ALAC sont publiques. Le calendrier des réunions de l'ALAC est disponible à cette adresse :

https://community.icann.org/x/_pQi

Faut-il être un représentant d'ALS pour participer à un groupe de travail ou y contribuer d'une quelconque autre manière ?

Non !

Guides d'initiation

Ils proposent une vue d'ensemble générale mais complète d'une variété de sujets.

- Guide du débutant pour participer à At-Large
- Guide du débutant pour participer à l'ICANN
- Guides de formation aux wikis At-Large

Brochures

Un aperçu rapide d'At-Large et de chacune des RALO

- At-Large
- Organisation régionale At-Large Afrique (AFRALO)
- Organisation régionale At-Large Asie, Australasie et îles du Pacifique (APRALO)
- Organisation régionale At-Large Europe (EURALO)
- Organisation régionale At-Large Amérique latine et Caraïbes (LACRALO)
- Organisation régionale At-Large Amérique du Nord (NARALO)



Structures At-Large

- Comment s'impliquer ?
- Quels groupes peuvent devenir des ALS ?
- Pourquoi devenir une ALS ?
- Rejoignez-nous !
- Kit de démarrage des ALS

Médias

- Podcast « Que sont l'ALAC et At-Large »
par Olivier Crépin-Leblond, président de l'ALAC
- Présentation PowerPoint « Le Comité consultatif At-Large (ALAC) et la Communauté At-Large », par Olivier Crépin-Leblond, président de l'ALAC
- Présentation PowerPoint « Initiation à At-Large et au Comité consultatif At-Large »
par Sébastien Bachollet, membre du Conseil de l'ICANN
- Webinaire : Mission, structure et unités constitutives de l'ICANN
- Webinaire : Rôle de l'ICANN dans l'infrastructure d'Internet et participation publique et communication de l'ICANN
- Webinaire : Comment contribuer à façonner l'avenir d'Internet ?

Médias sociaux

- Facebook
- Twitter
- YouTube
- myicann.org



ALAC Le comité consultatif At-Large est la résidence principale de l'organisation qui permet aux utilisateurs d'Internet d'exprimer leur voix et leurs préoccupations dans le cadre des processus de l'ICANN. Au sein de la communauté At-Large, les utilisateurs du monde entier sont représentés par de petits groupes constitués de façon autonome et appelés structures At-Large (ALS), qui font partie des organisations régionales At-Large (RALO).

ASO L'organisation de soutien à l'adressage représente les registres Internet régionaux (RIR), des sociétés qui surveillent l'attribution des ressources des numéros d'Internet dans des régions géographiques spécifiques. Seuls les représentants des RIR peuvent la rejoindre.

ATRT Une équipe de représentants de la communauté chargée de l'examen de la responsabilité et de la transparence de l'ICANN, ainsi que de la poursuite des intérêts des utilisateurs d'Internet dans le monde.

BCUC L'unité constitutive des utilisateurs d'Internet à des fins commerciales est l'un des regroupements de l'organisation de soutien pour les noms génériques et la voix des utilisateurs commerciaux dans le cadre des processus de l'ICANN.

ccNSO L'organisation de soutien relative aux noms de code de pays représente les responsables des domaines de premier niveau en code pays (ccTLD) tels que le registre .UK du Royaume-Uni ou le .DE de l'Allemagne. Vous devez être un responsable ccTLD pour la rejoindre.

DNS Le système de noms de domaines permet à un internaute de saisir des noms, comme [www](http://www.icann.org), et d'être dirigé vers une adresse IP unique qu'un ordinateur peut comprendre, telle que 192.0.34.163.

DNSSEC Les extensions de sécurité du système des noms de domaines mettent en place la sécurité au niveau de l'infrastructure via une hiérarchie de signatures cryptographiques associées aux enregistrements DNS. Les utilisateurs ont la garantie que la source des données correspond bien à la source déterminée et que le mappage du nom sur l'adresse IP est exacte.

GAC Le comité consultatif gouvernemental représente les gouvernements et les organisations gouvernementales. Vous devez être un représentant reconnu officiellement d'un gouvernement ou d'une organisation internationale pour en devenir membre.

gTLD Un domaine de premier niveau générique est une extension de noms de domaines Internet composée d'au moins trois lettres, comme .COM, .NET et .ASIA.

GNSO L'organisation de soutien aux politiques des noms génériques est le principal organe qui définit des politiques relatives aux domaines génériques de premier niveau, elle se compose de sept sous-groupes :

- Utilisateurs commerciaux et entreprises
- Utilisateurs non commerciaux
- Registres gTLD
- Bureaux d'enregistrement
- Propriété intellectuelle
- Fournisseurs de services Internet et de connectivité
- Préoccupations opérationnelles à but non lucratif
- Unités constitutives

IANA L'autorité chargée de la gestion de l'adressage sur Internet est responsable de l'attribution et de la gestion des codes uniques et des systèmes de numérotation qui sont utilisés dans les normes techniques (« protocoles ») qui pilotent le système de noms de domaines. L'ICANN assume les fonctions de l'IANA depuis plus d'une décennie.

IDN Les noms de domaines internationalisés comprennent des caractères utilisés dans la représentation locale des langues non écrites avec les vingt-six lettres de l'alphabet latin de base « a-z ».

IPC L'unité constitutive des représentants de la propriété intellectuelle est l'une des quatre unités constituant l'organisation de soutien aux extensions génériques. Il représente les points de vue et les intérêts des détenteurs de propriété intellectuelle à travers le monde, avec un accent particulier sur les droits des marques déposées, les droits d'auteur et les droits liés à la propriété intellectuelle, leur effet et leur interaction avec le système de noms de domaines.

IPv4 Le protocole Internet d'origine, version 4, a été mis au point au début des années 1980. Il était doté d'une capacité d'un peu plus de 4 milliards d'adresses IP qui ont toutes été entièrement attribuées aux fournisseurs et utilisateurs de services Internet. Une adresse IPv4 ressemble à ceci : 192.0.2.53.

- IPv6** La version 6 du Protocole Internet possède un espace d'adressage de 128-bit, ce qui représente 340 undécillions d'adresses. Une adresse IPv6 ressemble à ceci : 2001:0db8::53. Lorsque le symbole « double deux-points » est présent, tous les segments entre ces deux-points ne contiennent que des zéros. Ainsi, sans le symbole « double deux-points », l'adresse de l'exemple serait : 2001:0db8:0000:0000:0000:0000:0000:0053.
- IRTP** La politique de transfert des noms de domaines entre bureaux d'enregistrement est une politique de consensus de la GNSO qui a été adoptée en 2004 avec l'objectif de fournir aux registrants un moyen transparent et prévisible de transférer des enregistrements de noms de domaines entre différents bureaux d'enregistrement.
- ISPCP** L'unité constitutive, regroupant les fournisseurs de services Internet, est un regroupement de l'organisation de soutien des noms génériques qui joue un rôle de conseiller pour le Conseil d'administration de l'ICANN sur les questions de politique relatives à la gestion du système de noms de domaines.
- NCSG** Le groupe d'intervenants des entités non commerciales est le siège de la société civile de l'organisation de soutien des noms génériques de l'ICANN créée comme un des quatre groupes de parties prenantes dans la GNSO et approuvée par le Conseil d'administration de l'ICANN en 2008. L'affiliation est ouverte aux organisations non commerciales et aux individus impliqués dans l'éducation, les droits numériques, la mise en réseau des communautés, la promotion des politiques et de nombreux autres domaines.
- NCUC** L'unité constitutive des représentants des entités non commerciales est un regroupement au sein du groupe de parties prenantes non commerciales de la GNSO qui représente les avis des individus non commerciaux et des organisations à but non lucratif.
- NGPC** Le comité du programme des nouveaux gTLD est un comité du Conseil d'administration de l'ICANN chargé de prendre des décisions stratégiques et financières relatives au programme des nouveaux gTLD. Il possède tous les pouvoirs du Conseil d'administration de l'ICANN.
- NPOC** L'unité constitutive des organisations à but non lucratif est un regroupement au sein du groupe de parties prenantes non commerciales de l'organisation de soutien des noms génériques, représentant des organisations à but non lucratif qui rencontrent des préoccupations opérationnelles relatives aux prestations de services.
- PDP** Le processus de développement des politiques est une série de démarches officielles, telles que définies dans les statuts de l'ICANN, ayant pour objet de guider le lancement, la révision interne et externe, le choix des dates de mise en vigueur et l'approbation des politiques requises en vue de coordonner les systèmes d'identificateurs uniques d'Internet à l'échelle mondiale.
- RAA** Le contrat d'accréditation de bureau d'enregistrement est le contrat qui lie les bureaux d'enregistrement agréés à l'ICANN. Il décrit les obligations des deux parties.
- RrSG** Le groupe des représentants des bureaux d'enregistrement représente les bureaux d'enregistrement. Les bureaux d'enregistrement sont des organisations qui vérifient la disponibilité et réservent les noms de domaines au nom d'une personne inscrite.
- RSSAC** Le comité consultatif du système des serveurs racine représente des organisations responsables de l'exploitation mondiale des 13 serveurs racine des noms et d'autres qui visent à un fonctionnement technique stable du système de serveurs racine officiel.
- RySG** Le groupe des représentants de registres est un groupe de parties prenantes représentant les intérêts des registres actuellement sous contrat avec l'ICANN, au sein de l'organisation de soutien des noms génériques. Un registre est la base de données principale faisant autorité et regroupant tous les noms de domaines enregistrés dans chaque domaine de premier niveau.
- SSAC** Le comité consultatif sur la sécurité et la stabilité (SSAC) conseille la communauté et le Conseil d'administration de l'ICANN sur des questions liées à la sécurité et à l'intégrité des systèmes de nommage et d'adressage sur Internet. L'affiliation se fait uniquement sur invitation.
- UDRP** Un ensemble de politiques et de procédures validées qui définissent comment résoudre les litiges liés à l'enregistrement de noms de domaines, tels que les enregistrements abusifs qui font du tort aux marques ou marques déposées, auprès de n'importe quel bureau d'enregistrement accrédité par l'ICANN.
- WHOIS** (prononcé « who is » ; il ne s'agit pas d'un acronyme) est un protocole Internet utilisé pour accéder aux bases de données et obtenir des informations concernant l'enregistrement d'un nom de domaine ou d'une adresse IP. Les accords établis par l'ICANN pour les gTLD exigent, que les registres et bureaux d'enregistrement offrent une page Web interactive et un service WHOIS de port 43, en fournissant un accès public et gratuit aux données relatives aux noms de domaines enregistrés. Ces données comprennent la création de l'enregistrement du domaine et les dates d'expiration, les serveurs de noms et les informations de contact du registrant, et les contacts administratifs et techniques désignés.

Pour obtenir d'autres définitions, rendez-vous sur www.icann.org/en/about/learning/glossary

UN SEUL MONDE. UN INTERNET.

À propos de l'ICANN

La mission de l'ICANN est de garantir une exploitation mondiale d'Internet stable et unifiée.

Pour contacter une personne sur Internet, vous devez entrer une adresse sur votre ordinateur : un nom ou un numéro. Cette adresse doit être unique pour permettre aux ordinateurs de s'identifier entre eux. L'ICANN coordonne ces identificateurs uniques à l'échelle mondiale. Sans cette coordination, nous n'aurions pas le réseau Internet mondial unique que nous connaissons.

L'ICANN a été fondée en 1998. C'est une organisation à but non lucratif et reconnue d'utilité publique, rassemblant des participants du monde entier qui œuvrent à la préservation de la sécurité, de la stabilité et de l'interopérabilité d'Internet. Elle encourage la concurrence et développe des politiques d'identificateurs uniques d'Internet.

L'ICANN ne contrôle pas le contenu publié sur Internet. Elle ne peut mettre fin au spam et ne gère aucunement l'accès à Internet. Mais de par son rôle de coordination au sein du système d'attribution de noms sur Internet, elle exerce une influence non négligeable sur le développement et l'évolution d'Internet. Pour plus d'informations, consultez le site www.icann.org.

Bureaux de liaison

Istanbul	Regus Selenium Plaza, Hakkı Yeten Cad. Selenium Plaza No:10/C K:5&6, 34349 Fulya Besiktas, Istanbul	Turquie	T +90 212 381 8727 F + 90 212 381 8731
Los Angeles	12025 Waterfront Drive Suite 300 Los Angeles, CA 90094	États-Unis	T +1 310 301 5800 F+1 310 823 8649
Singapour	Ocean Financial Centre, 10 Collyer Quay, Level 37-06/10	049315	Singapour T +65 6808 6666

Centres d'engagement

Beijing	Email queries.beijingec@icann.org	Chine	T +86 10 6535 0376
Bruxelles	6 Rond Point Schuman, BT. 1, B-1040 Bruxelles,	Belgique,	T +32 2 234 7870, F +32 2 234 7848
Montevideo	La Casa de Internet de Latinoamérica y el Caribe, Rambla República de México 6125	Montevideo 11400	Uruguay T + 598 2604 2222 ext 5701 F + 598 2604 2222 ext 4112